

RCS : TOULON Code greffe : 8305

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 02134 Numéro SIREN : 833 188 907 Nom ou dénomination : A2MA
--

Ce dépôt a été enregistré le 14/11/2019 sous le numéro de dépôt B2019/013539

A2MA
Société par actions simplifiée
au capital de 950 euros
Siège social : 44 place Saint Jean
83500 LA SEYNE SUR MER
833 188 907 RCS TOULON

**RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31
MARS 2019**

Monsieur MATHEY Julien, associé unique de la Société SAS A2MA a, conformément aux dispositions de l'article L 227-9 du Code de commerce, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Mars 2019, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

L'activité principale de notre société est la vente et la location de matériel médical et paramédical.

EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il est important de rappeler qu'est survenue entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi une réduction du capital entérinée lors de l'assemblée du 10 mai 2019 le ramenant de 2 000 € à 950 € par rachat des parts de Mr Aunon Mr Manassero et la Pharmacie de l'Avant Seyne par la société. Monsieur MATHEY est à la date du 01.04.2019 associé unique de la SAS A2MA.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

**EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET
PERSPECTIVES D'AVENIR**

L'activité est stable nous sommes optimistes pour 2019/2020

EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31 mars 2019 :

Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé 250 195 euros
Le total des produits d'exploitation s'élève à 205 202 euros;
Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 205 336 euros
Le résultat d'exploitation ressort à 44 866 euros ;
Le montant des traitements et salaires s'élève à 12 461 euros
Le montant des charges sociales s'élève à 3 837 euros

2

L'effectif salarié moyen s'élève à .1. Il est précisé que la Société n'a supporté aucune dépense de travail intérimaire.

Compte tenu des éléments ci-dessus le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 44 581,49 euros

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2019 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice figurent en annexe.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 44 851,49 euros de la manière suivante :

Résultat bénéficiaire de l'exercice 44 851,49 €

Réserve légale :	95,00 €
Autres réserves :	44 756.49 €

Le poste autres réserves après affectation du résultat de 2019 présente un solde de 44 756.49 €

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, aux cours de trois derniers exercices la société étant créée en 2017 et l'exercice 2017-2019 étant premier.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

En application des dispositions de l'article L 227-10 du Code de commerce, il est rappelé les conventions intervenues entre la Société et son Président et qui doivent être mentionnées sur le registre des décisions de l'associé unique :

Monsieur Julien MATHEY



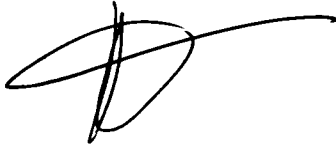
Société A2MA
44 PLACE SAINT JEAN
83500 LA SEYNE SUR MER

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/10/2017 au 31/03/2019

Activité principale de l'entreprise :

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose
ainsi :

- Les comptes annuels

Reçu certifié


Fait à LA VALETTE DU VAR
Le 15/07/2019

Jean-Marcel DENIS
Expert Comptable

AUDIT & CO
235 Av Pierre et Marie CURIE
83160 LA VALETTE DU VAR
04.98.01.66.88

Société A2MA
44 PLACE SAINT JEAN
83500 LA SEYNE SUR MER

COMPTES ANNUELS AU 31 MARS 2019

	Pages
COMPTES ANNUELS	
- Bilan Actif - Passif Liasse 2033-A	1
- Compte de résultat Liasse 2033-B	2
- Annexe	3 à 7
- Tableau délais de paiement	8

AUDIT & CO
235 Av Pierre et Marie CURIE

83160 LA VALETTE DU VAR
04.98.01.66.88

Société A2MA
44 PLACE SAINT JEAN
83500 LA SEYNE SUR MER

COMPTES ANNUELS

AUDIT & CO
235 Av Pierre et Marie CURIE

83160 LA VALETTE DU VAR
04.98.01.66.88

Désignation de l'entreprise Société A2MA N° ☐ *
 Adresse de l'entreprise 44 PLACE SAINT JEAN 83500 LA SEYNE SUR MER
 Numéro SIRET * 8 3 3 1 8 8 9 0 7 0 0 0 1 2
 Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 8 Durée de l'exercice précédent * 0

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				<u>3 1 0 3 2 0 1 9</u>	<u>0 0 0 0 0</u>
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	012		
	Fonds commercial *				
	Autres *	014	016	2 065	
	Immobilisations corporelles *	028	030	50 805	
ACTIF CIRCULANT	Immobilisations financières * (1)	040	042		
	Total I (5)	044	048	52 870	
	STOCKS				
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
CAPITAUX PROPRES	Marchandises *	060	062	57 333	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)	068	070	1 525	
	Clients et comptes rattachés *				
DETTES (4)	Autres * (3)	072	074	19 392	
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	16 122	
	Charges constatées d'avance *	092	094	630	
Total II		096	098	95 002	
Total général (I+II)		110	112	147 872	
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		2 000	
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126			
	Réserves réglementées *	130			
DETTES (4)	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131	132		
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136		44 581	
	Provisions réglementées	140			
Total I		142		46 581	
Provisions pour risques et charges		154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		650	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		30 273	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	64 087	70 367	
DETTES (4)	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176		101 290	
Total général (I + II + III)		180		147 872	
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	61 840
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

(2)

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B 2019

Page 2

Formulaire obligatoire (article 302, Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise Société A2MA

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 13 1 0 3 2 0 1 9

Exercice N-1 clos le 10 0 0 0 0

PRODUITS D'EXPLOITATION

CHARGES D'EXPLOITATION

PRODUITS ET CHARGES DIVERS

Régularisations

Déductions

Déficits

Ventes de marchandises *		209	4 047
Production vendue	biens dont export et livraisons intracommunautaires	215	
	services *	217	
Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		
Production immobilisée *			
Subventions d'exploitation reçues			
Autres produits			
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.	(I)		

210	212 756	
214		
218	37 439	
222		
224		
226		
230	6	
232	250 202	

Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			
Variation de stock (marchandises) *			
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			
Autres charges externes *	(dont crédit bail : mobilier - immobilier)		
Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	
Rémunérations du personnel *			
Charges sociales (cf. renvoi 380)			
Dotations aux amortissements *			
Dotations aux provisions			
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260	
Total des charges d'exploitation	(II)		

234	175 184	
236	-57 333	
238	15	
240		
242	61 961	
244	239	
250	12 461	
252	3 837	
254	8 970	
256		
262	2	
264	205 336	

I - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

Produits financiers	(III)		
Produits exceptionnels	(IV)		
Charges financières	(V)		
Charges exceptionnelles	(VI)		
Impôts sur les bénéfices *	(VII)		

270	44 866	
280	31	
290		
294		
300		
306	315	

2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)

B - RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2

Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			
Provisions non déductibles *			
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033 not)			
Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensés de réintégration)	249
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			

310	44 581	
312	44 581	314
316		
318		
322		
324	315	
330	7 339	
251		
998		
999		

Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			
Entreprise nouvelle (44 septies)	986		
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		
Divers dont ZFA (44 quaterdecies)	345		
"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"	655		
Zone franche urbaine (44 octies et octies A)	987		
Jeune entreprise innovante (44 septies A)	989		
Investissements outre-mer	344		
Zones de restructuration de la défense (44 terdecies)	127		
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		
Créance due au report en arrière du déficit	346		

997		
342		
990		
992		
350	134	

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS

Bénéfice col. 1
Déficit col. 2

Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)			
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :			

352	52 101	354
356		
360		

RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS

Bénéfice col. 1
Déficit col. 2

--	--	--	--

370	52 101	372
-----	--------	-----

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 31/03/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 147 871.58 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 250 195.10 Euros et dégageant un bénéfice de 44 581.49 Euros.

L'exercice a une durée de 18 mois, couvrant la période du 01/10/2017 au 31/03/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 134 €.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 134 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	134
Total	134

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 31/03/2019

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL			3 540
Installations générales agencements aménagements divers			57 296
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 004
TOTAL			58 300
TOTAL GENERAL			61 840

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			3 540	3 540
Installations générales agencements aménagements divers			57 296	57 296
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 004	1 004
TOTAL			58 300	58 300
TOTAL GENERAL			61 840	61 840

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		1 475		1 475
Installations générales agencements aménagements divers		7 394		7 394
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		101		101
TOTAL		7 495		7 495
TOTAL GENERAL		8 970		8 970

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 475				
Instal.générales agenc.aménag.divers	7 394				
Matériel de bureau informatique mobilier	101				
TOTAL	7 495				
TOTAL GENERAL	8 970				

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 31/03/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	1 525	1 525	
Personnel et comptes rattachés	81	81	
Taxe sur la valeur ajoutée	11 455	11 455	
Débiteurs divers	7 855	7 855	
Charges constatées d'avance	630	630	
TOTAL	21 547	21 547	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	650	650		
Fournisseurs et comptes rattachés	30 273	30 273		
Personnel et comptes rattachés	2 764	2 764		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 896	2 896		
Impôts sur les bénéfices	181	181		
Taxe sur la valeur ajoutée	279	279		
Autres impôts taxes et assimilés	160	160		
Groupe et associés	64 087	64 087		
TOTAL	101 290	101 290		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTION	1.0000		2 000		2 000

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 31/03/2019

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 660
Dettes fiscales et sociales	3 815
Total	11 475

Détail des charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	
- AGO 2018/2019	936
- FRAIS CHANCELLERIE S/AGO	37
- FRAIS DEPOT GREFFE	46
- FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	21
- DJO GLOBAL	2 470
- ACHAT ETUDE ET SERVICES	73
- HOLLISTER	3 864
- ELECTRICITE	97
- PHARM ASSISTANCE	79
- SERVICE FACTURATION RESOPHARMA	37
DETTES PROV CONGES A PAYER	
- Provisions pour congés payés	2 764
ORG.SOC. CH./CONGES PAYES	
- Provisions pour congés payés	892
ETAT CHARGES A PAYER	
- CFE 2018 = 67€	17
- FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE ET PARITARISME	143
Total	11 475

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	630
Total	630

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 31/03/2019

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES COMPTAB.D'AVANCE			
- CCA au 31/03/2019	147		
- CCA au 31/03/2019	3		
- CCA au 31/03/2019	7		
- ASSURANCE	462		
- ELECTRICITE	12		
Total	630		

Le 15/07/2019
PACE Emmanuelle PRESIDENT

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

	page
Principes et conventions générales	3
Informations complémentaires (CICE)	3
L'utilisation du CICE dans l'entreprise	4

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	4
Etat des amortissements	4
Etat des échéances des créances et des dettes	5
Composition du capital social	5
Evaluation des matières et marchandises	5
Evaluation des créances et des dettes	5
Disponibilités en Euros	5
Charges à payer	6
Détail des charges à payer	6
Charges et produits constatés d'avance	6
Détail des charges constatées d'avance	7

NA = Non Applicable NS = Non significative

TABLEAU DELAIS DE PAIEMENT

	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées						
Montant total des factures concernées						
Pourcentage du montant total des achats h. t. de l'exercice	%	%	%	%	%	%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées			(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)			
Nombre de factures exclues			Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement		☐ Délais contractuels : ☐ Délais légaux :	
Montant total des factures exclues						
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées						
Montant total des factures concernées						
Pourcentage du chiffre d'affaires h. t. de l'exercice	%	%	%	%	%	%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées			(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)			
Nombre de factures exclues			Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement		☐ Délais contractuels : ☐ Délais légaux :	
Montant total des factures exclues						
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées						
Montant total des factures concernées						
Pourcentage du montant total des achats h. t. de l'exercice	%	%	%	%	%	%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées			(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)			
Nombre de factures exclues			Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement		☐ Délais contractuels : ☐ Délais légaux :	
Montant total des factures exclues						
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées						
Montant total des factures concernées						
Pourcentage du chiffre d'affaires h. t. de l'exercice	%	%	%	%	%	%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées			(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)			
Nombre de factures exclues			Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement		☐ Délais contractuels : ☐ Délais légaux :	
Montant total des factures exclues						

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/03/2019 18			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
Comptes de Régularisation ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	3 540	1 475	2 065		2 065	
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
Comptes de Régularisation ACTIF CIRCULANT	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	58 300	7 495	50 805		50 805	
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
Comptes de Régularisation ACTIF CIRCULANT	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	61 840	8 970	52 870		52 870	
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	57 333		57 333		57 333	
	Avances et acomptes versés sur commandes						
Comptes de Régularisation ACTIF CIRCULANT	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 525		1 525		1 525	
	Autres créances	19 392		19 392		19 392	
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	16 122		16 122		16 122	
	Charges constatées d'avance (3)	630		630		630	
	Total III	95 002		95 002		95 002	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
Comptes de Régularisation ACTIF CIRCULANT	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	156 842	8 970	147 872		147 872	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/03/2019 - 18	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 2 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	2 000		2 000	
	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	44 581		44 581	
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	46 581		46 581	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS					
	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	650 64 087		650 64 087	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	30 273 6 280		30 273 6 280	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	101 290		101 290	
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		147 872		147 872	

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2019 18			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Produits d'exploitation (I)				
Ventes de marchandises	212 756		212 756	
Production vendue de biens				
Production vendue de services	37 439		37 439	
Chiffre d'affaires NET	250 195		250 195	
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits			6	
Total des Produits d'exploitation (I)			250 202	
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			175 184	
Variation de stock (marchandises)			-57 333	
Achats de matières premières et autres approvisionnements			15	
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes *			61 961	
Impôts, taxes et versements assimilés			239	
Salaires et traitements			12 461	
Charges sociales			3 837	
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			8 970	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			2	
Total des Charges d'exploitation (II)			205 336	
I- Résultat d'exploitation (I-II)			44 866	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2019	Exercice N-1 31/03/2018
Produits financiers		
Produits financiers de participations (3)		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	31	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	31	
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI		
2 Résultat financier (V-VI)	31	
3 Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	44 896	
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Total VII		
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Total VIII		
4 Résultat exceptionnel (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	315	
Total des produits (I+III+V+VII)	250 232	
Total des charges (II+IV+VI-VIII+IX+X)	205 651	
5 Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	44 581	

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le compte rendu de mission

AUDIT & CO

A2MA
Société par actions simplifiée
au capital de 950 euros
Siège social : 44 place Saint Jean
83500 LA SEYNE SUR MER
833 188 907 RCS TOULON

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

du 17 Septembre 2019

Proposition de l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2019

DEUXIEME DECISION

Affectation du résultat

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant 44 851,49 euros de la manière suivante :

Résultat bénéficiaire de l'exercice 44 851,49 €

Réserve légale : 95,00 €

Autres réserves : 44 756.49 €

Le poste autres réserves après affectation du résultat de 2019 présente un solde 44 756.49 €

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, aux cours de trois derniers exercices la société étant créée en 2017 et l'exercice 2017-2019 étant premier.

Certifié conforme
Julien MATHEY

